

A l'attention de Monsieur le Directeur Académique,  
Monsieur Mendivé,

Sous couvert des Inspecteurs de l'Education Nationale de nos circonscriptions respectives,

A Tours,

Le 24 février 2025

Copie aux syndicats

Monsieur le Directeur Académique,

Nous, enseignants remplaçants de la Brigade Départementale, refusons fermement la mesure brutale de fusion des ZIL et BD qui nous est imposée et qui prévoit la réorganisation de nos missions de remplacement à la rentrée 2025.

À l'instar de nos collègues ZIL de Tours Centre, nous nous opposons à ce projet qui remet en cause la spécificité de nos missions.

Nous vous alertons sur un dispositif qui ne prend pas en compte les vœux des enseignants et qui, loin d'améliorer la situation, risque de la dégrader. Il est essentiel, pour le bien-être des remplaçants et pour garantir une continuité pédagogique optimale, de différencier clairement les remplacements courts, les remplacements longs, les postes spécialisés, la formation continue et les décharges de direction des petites écoles.

En tant que remplaçants, nous sommes pleinement conscients de notre rôle clé au sein des équipes pédagogiques. Nous assurons la transmission des apprentissages et des savoirs aux élèves en l'absence de leur enseignant titulaire. Pour poursuivre cette mission dans des conditions optimales, nous avons besoin de reconnaissance et de considération. Nous refusons une organisation qui transformerait les remplaçants en un vivier interchangeable, au détriment de la qualité de l'enseignement et de la stabilité des équipes.

Supprimer les spécificités des remplaçants, c'est accroître significativement les difficultés de remplacement. De plus, pour certains d'entre nous, être remplaçant en fin de carrière est un moyen de continuer à exercer notre métier avec intérêt et engagement, tout en adaptant notre pratique.

Chaque année, entre novembre et janvier, nos missions sont remises en cause et suspendues. Au lieu de nous maintenir dans notre rôle de « brigadiers » à l'échelle départementale, nous sommes réaffectés en tant que ZIL pour pallier le manque de remplaçants. Cette année encore, nous faisons face à un fonctionnement chaotique et inquiétant.

Comment ce projet de fusion pourrait-il améliorer cette situation ?

Derrière ce projet, c'est une pénurie aggravée de remplaçants qui se profile !

Nos collègues titulaires, en poste dans les écoles (notamment en REP et REP+), saluent notre engagement et notre disponibilité, garants de la continuité pédagogique. Les directrices et directeurs apprécient la stabilité apportée par des équipes de remplaçants fixes qui connaissent les écoles et les élèves.

Ce ne serait plus le cas avec la fusion : il n'y aurait plus d'équipes fixes de remplaçants ! Les collègues assurant les décharges de direction, notamment en milieu rural, seraient particulièrement impactés.

Ce projet soulève de nombreuses inquiétudes :

- La disparition de nos spécificités ;
- Le redéploiement des postes ;
- La redéfinition des écoles de rattachement et l'instauration d'un maillage rigide ;
- La création d'un vivier de remplaçants génériques, déconnectés des réalités du terrain et de la continuité pédagogique !

Toutes ces mesures laissent présager encore plus de dysfonctionnements !

De plus, la gestion administrative des remplacements serait rendue plus complexe. Les affectations en centre-ville, notamment pour les collègues résidant en périphérie, rallongeraient les distances et le temps de trajet, aggravant les conditions de travail, problèmes de stationnement, baisse des indemnités kilométriques. La disparition de la prise en compte des remplacements courts et longs est l'inquiétude majeure.

C'est pourquoi nous demandons le retrait de ce projet qui remet en cause nos missions, en contradiction totale avec l'intérêt de l'école publique, des élèves et des enseignants.

Nous exigeons que les moyens financiers et humains nécessaires soient alloués afin que les missions de remplacement, avec leurs spécificités, puissent être pleinement assurées.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre requête,

Recevez, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le collectif des remplaçants de la Brigade Départementale 37